

## INFORMATIONS UTILES POUR VOTRE SÉJOUR

**HORAIRE DE LA RÉCEPTION** de 8 h 00 à 20 h 30

**HORAIRE DE LA CAISSE** de 8 h 00 à 12 h 00 de 16 h 00 à 20 h 00

En dehors de ces horaires, il ne sera pas possible d'effectuer des paiements ni des devis.

Le bureau ne fonctionnera que pour offrir des informations, effectuer le check-in, et vendre des services.

Pour les urgences de toute nature en dehors des heures d'ouverture de la réception, veuillez contacter les veilleurs de nuit près de la réception

Les tarifs appliqués seront ceux qui sont indiqués sur la liste des prix.

L'article « **Emplacement** » comprend :

**2 Adultes ; 1 tente + 1 voiture ou bien 1 caravane + 1 voiture ou bien 1 camping-car et l'Électricité.**

Tout le reste doit être considéré comme extra.

Le positionnement, à l'intérieur de l'emplacement réservé, de tentes canadiennes, vérandas, tonnelles, etc., n'est autorisé que si cela n'empêche pas le stationnement de la voiture à l'intérieur dudit emplacement.

Une voiture garée dans les parkings internes sera toujours comptée comme une « Extra parking ». Pour aucune raison les Clients ne peuvent utiliser les parkings internes sans une autorisation spécifique de la Direction.

**Les emplacements doivent toujours être laissés libres et propres au plus tard à 12 h 00**, en cas contraire on appliquera le tarif journalier dû.

Pour ceux qui désirent partir en-dehors des heures d'ouverture de la réception, cela est possible s'ils paient le séjour les jours précédant le départ. De toute façon, il n'est pas possible de partir avant 7 h 00 ni après 23 h 00.

L'entrée de parents ou d'amis à l'intérieur du complexe doit toujours être signalée et autorisée par la Direction.

**Les voitures** ne peuvent circuler à l'intérieur du complexe que **de 7 h 00 à 23 h 00** ; en dehors de ces heures les grilles seront fermées et ne pourront être ouvertes qu'en cas d'urgences graves.

De 23 h 00 à 07 h 00 il n'est possible d'entrer / sortir du camping qu'en utilisant le passage pour piétons.

Par le respect réciproque entre les hôtes du complexe, **entre 24 h 00 et 7 h 00**, il faut respecter le silence le plus absolu. En tout cas, même pendant la journée, l'emploi de radios, stéréos, etc., ne doit jamais déranger les voisins.

Il est obligatoire d'utiliser le bracelet d'identification lorsque vous êtes à l'intérieur du camping

### IL EST STRICTEMENT INTERDIT :

1. de jeter de l'eau dans les bouches d'égout dans les rues, car elles se déversent directement dans le lac.
2. de laver quoi que ce soit dans les fontaines, qui servent seulement pour prendre de l'eau.
3. de jeter de l'eau sur les plantes.
4. Ne pas nourrir les cygnes

Par disposition de l'autorité, **les déchets** devront être différenciés, suivant les indications contenues sur la feuille ci-jointe, et apportés dans les zones prévues 1 – 2 – 3 – 4 mises en évidence sur la carte du camping.

**Les machines à laver et les sèches-linge** fonctionnent avec des jetons. On peut acheter les jetons au bureau de la réception.

Vous trouverez ci-joint un règlement spécifique pour les propriétaires de **chiens**.

**Tout comportement contraire à ce qui est indiqué ici prévoit l'éloignement immédiat hors du complexe.**

Bonnes vacances

La Direction.